

FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU TRESORIER DU CSE

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour tenir une comptabilité et les finances en tant que trésorier du C.S.E. Le trésorier du CSE est désigné en réunion du CSE. C'est une obligation depuis le 1er janvier 2015. Les comités doivent tenir une comptabilité, variable selon la taille et respecter un ensemble de règles et d'obligations.

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Connaître les obligations du trésorier
- Tenir la comptabilité du CSE
- Etablir les budgets de fonctionnement et des ASC ainsi que les budgets prévisionnels.

» Participant

Cette formation s'adresse aux trésoriers, trésoriers adjoints, mais également aux élus des petits comités d'entreprise dont les ressources sont inférieures à 153 000 €.

» Pré-requis

Cette session ne nécessite aucun pré-requis particulier.

Programme

Subvention de fonctionnement

- Etre sûr de percevoir la bonne subvention
- Le budget prévisionnel de fonctionnement.
- Etablir un budget de fonctionnement
- Utiliser la subvention à bon escient.

Activités Sociales et Culturelles (ASC).

- Contrôler le calcul de la contribution patronale
- Etablir le budget des ASC
- Le budget prévisionnel des ASC
- Ne pas transférer les sommes inutilisées du budget de fonctionnement vers les budgets des ASC

Bien tenir la comptabilité du CSE

- La mise en place de la comptabilité
- Le tableau des différents travaux réalisés par le trésorier Les principes comptables à respecter
- Les journaux comptables Les documents comptables
- Comptabilité de trésorerie et d'engagement.

Le bilan comptable

- Présentation Construction

Le CSE et la fiscalité

- La règle générale La TVA

FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU TRESORIER DU CSE

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

» Moyens techniques

» Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

» Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

FORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU TRESORIER DU CSE

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en InterIntra

440€ net de taxe / personne certification non comprise

Durée

1 jour(s)
7 heure(s)

Autres détails